



Détergent désinfectant alcalin pour l'industrie alimentaire



Concentré liquide

Domaine d'application :

- Nettoyage et désinfection combinés des surfaces, sols, murs, récipients, surfaces de travail, surfaces extérieures des usines de production et de mise en bouteille et des installations de transport ainsi que nettoyage et désinfection à usage professionnel général dans l'industrie alimentaire pour les dispositifs de nettoyage à basse pression et les systèmes de nettoyage moussant, ainsi que dans les processus d'essuyage.

Spectre d'efficacité :

neomoscan TE-S 150 est un détergent désinfectant alcalin contenant du chlore actif aux propriétés suivantes :

- Activité bactéricide, levuricide, fongicide, virucide, sporicide
- Élimine de manière puissante et rapide les souillures organiques telles que les protéines animales et végétales et les graisses ;
- Présente un pouvoir moussant élevé pour une utilisation avec des systèmes de nettoyage moussant ;
- Inscrit sur la liste des désinfectants de l'IHO¹
- Compatible avec l'acier inoxydable et les matières plastiques et les joints résistant au chlore actif
- Non compatible avec l'aluminium, les alliages d'aluminium et autres alliages de métaux légers, ni avec les matériaux galvanisés
- Faire un essai préalable pour le laiton, le cuivre et les alliages de métaux non ferreux

Utilisation et dosage :

- Respecter les paramètres d'application suivants en fonction de l'utilisation et de l'efficacité souhaitée :

Nettoyage et désinfection en une seule opération (surfaces non prélavées)	
Activité bactéricide (EN 1276, EN 13697)	41 ml/l (4,1 Vol. %), 5 min, 20 °C 35 ml/l (3,5 Vol. %), 15 min, 20 °C
Activité fongicide (EN 1650, EN 13697)	50 ml/l (5,0 Vol. %), 15 min, 20 °C
Activité virucide (EN 14476)	10 ml/l (1,0 Vol. %), 5 min, 20 °C
Activité sporicide (EN 13704)	28 ml/l (2,8 Vol. %), 15 min, 20 °C

- Pour renforcer le pouvoir détergent, la température d'application peut être augmentée jusqu'à 50 °C
- Les solutions détergentes et désinfectantes acides et/ou oxydantes ne doivent pas être utilisées pour la désinfection prolongée en raison du risque de corrosion par piqûres sur l'acier inoxydable. La formation de la corrosion par piqûres est favorisée par de fortes teneurs en chlorure dans l'eau utilisée, des températures élevées et des solutions stagnantes.

Recommandations d'utilisation générales :



neomoscan® TE-S 150

- Pour éviter les résidus de produit sur des surfaces pouvant notamment entrer en contact avec des aliments, rincer toutes les surfaces à l'eau potable après chaque étape de nettoyage et de désinfection.
- Uniquement pour usage professionnel.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Avant tout changement de produit, rincer à l'eau le système de dosage et les tuyaux d'aspiration.
- Pour le dosage, utiliser uniquement le produit contenu dans l'emballage d'origine.
- Ne pas utiliser le produit en concentré, mais seulement en tant que solution d'application
- Les notices d'instructions du fabricant des installations et des appareils sont à respecter.
- Les systèmes de dosage weigomatic ou les appareils de dosage neomatik de Dr. Weigert permettent d'utiliser le produit de manière contrôlée, sûre et économique. Nous sommes une entreprise spécialisée selon la loi allemande sur le régime des eaux (WHG). En fonction de la situation et des exigences, nous planifions, installons et assurons la maintenance d'installations de dosage centralisées et décentralisées.
- *Utiliser les désinfectants avec précaution. Bien lire les indications et informations sur le produit avant utilisation.*

Expertises :

L'efficacité désinfectante a été confirmée par des expertises. Ces expertises sont disponibles sur demande.

Détermination de la concentration :

Mélanger 10 ml de solution d'application neomoscan TE-S 150 à 2 gouttes de solution de peroxyde d'hydrogène à 3 %, agiter brièvement et titrer avec de l'acide chlorhydrique 0,1 N jusqu'au changement de couleur de rouge à incolore après l'adjonction de 1 à 2 gouttes de solution de phénolphtaléine.

$\text{ml de HCl 0,1 N utilisé} \times 0,53 = \% \text{ en poids de neomoscan TE-S 150}$

Données techniques :

Aspect	Liquide clair, jaunâtre
Valeur pH	environ 12 (à 1 % en eau déminéralisée, 20 °C)
Densité	environ 1,2 g/cm ³ (20 °C)
Valeur p	environ 7 (ml de HCl 0,1 N utilisé lors du titrage de 400 mg de concentré avec la phénolphtaléine)
Teneur en chlore actif	environ 250 mg/l (pour 1 % solution d'application)

La spécification du produit peut contenir des paramètres de contrôle divergents et peut être obtenue sur demande.

Composants :

Composants pour détergents conformément au règlement européen relatif aux détergents 648/2004 :

< 5 % de phosphates, d'agents blanchissants à base de chlore, de polycarboxylates, de phosphonates

Substances actives désinfectantes dans 100 g : 2,5 g d'hypochlorite de sodium

Consignes de stockage :



Stocker à une température comprise entre 4 et 24 °C. Protéger de la lumière du soleil. Durée de conservation en cas de stockage conforme : 1 an. Utilisable jusqu'au : voir date imprimée sur l'étiquette après le symbole ☼.

Au fil du temps, le stockage dans les conditionnements d'origine fermés peut entraîner une modification de la couleur. Ceci n'a toutefois aucune incidence sur les propriétés techniques du produit à l'utilisation.

Indications de risques et de sécurité :

Les informations relatives à la sécurité et à l'environnement figurent dans les fiches de données de sécurité. Celle-ci sont disponibles sur www.drweigert.fr, dans la rubrique « Service / Téléchargements ».

En cas d'utilisation conforme, le produit ne présente aucun risque au sens des directives applicables dans l'industrie alimentaire.

Éliminer seulement les conditionnements complètement vidés et fermés. En ce qui concerne l'élimination de produit restant, voir la fiche de données de sécurité.

¹ IHO – Industrieverband Hygiene und Oberflächenschutz
(Association industrielle allemande pour l'hygiène et la protection des surfaces)

MB 1217/3-1
Version : 11/2021

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et essais. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas en être déduite.